



Questions succession de ma mère

Par **benedetto**, le **25/05/2016** à **20:26**

Bonjour,

Voici ma situation, ma mère est décédée le 25 juin 2015. Nous sommes 4 héritiers, mon père, mon frère, ma sœur et moi-même.

[s]Mes parents étaient propriétaires de :[/s]

- Maison A, vendu quelques jours après le décès de ma mère, promesse de vente signée avant. Héritage du côté de ma mère (2 cousins sont inclus dans la vente)
- Maison B, héritage de mon père (fils unique) où il loge depuis.
- Maison C, maison de mes parents où je loge depuis 6 mois.

Actuellement, le notaire nous demande de prendre connaissance et signer l'acte de succession de ma mère.

[s]Mes questions sont les suivantes :[/s]

- Une agence immobilière a estimé la maison C, n'est pas le travail du notaire normalement ? De plus, nous souhaitons effectué des travaux de rénovation après la signature de ce document.
- Afin de prévoir, lors de la vente de la maison C, est-ce que je vais devoir payer à l'état une somme d'argent ?
- Je loge actuellement dans la maison C. Après la signature de la succession ET SI un héritier ne souhaite pas que j'y habites, qu'est ce que je risque ? Exclusion ? Loyer ? Vente de la maison provoqué sans l'accord des autres héritiers ?

D'autres questions me viennent à l'esprit mais le mieux est d'attendre les premières réponses je pense.

Merci d'avance pour toutes vos réponses.

Cdt